


 **NATURA 2000**




AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

 **INSTITUTION ADOUR**
Hautes-Pyrénées
Gers
Landes
Pyrénées-Atlantiques

SITE NATURA 2000 « VALLÉE DE L'ADOUR »
FR7300889

**Information aux maires des
communes du site Natura 2000
« Vallée de l'Adour »**



Pouzac le 30 septembre 2009

ORDRE DU JOUR

1/ Natura 2000 dans la Vallée de l'Adour

- ✓ Le site « Vallée de l'Adour »
- ✓ Rappels sur la démarche Natura 2000

2/ Le Document d'Objectifs (Docob)

- ✓ Les phases d'élaboration du Docob
- ✓ Les outils de mise en œuvre du Docob

3/ Le calendrier prévisionnel

4/ La communication

1/ NATURA 2000 DANS LA VALLÉE DE L'ADOUR

✓ Application de la Directive européenne « Habitat »

- Objectif : promouvoir la conservation des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaires, dans le respect des exigences économiques, sociales et culturelles
- Critères de sélection du périmètre des sites :
 - Présence d'espèces d'intérêt communautaire (hors oiseaux)
 - Présence d'habitat d'intérêt communautaire

✓ Désignation du site par Arrêté ministériel du 13 avril 2007 au titre de la directive « Habitat »

- Habitats naturels : forêts alluviales, forêts mixtes (prioritaire)



Cistude d'Europe



Cordulie à corps fin

- Faune et Flore :

- **Flore** : Fluteau nageant
- **Mammifère** : Loutre d'Europe
- **Amphibien** : Cistude d'Europe
- **Poissons** : Grande alose, Lamproie marine
- **Invertébrés** : Moule perlière, Lucane cerf-volant, Cordulie à corps fin.



1/ NATURA 2000 DANS LA VALLÉE DE L'ADOUR

Le site « Vallée de l'Adour »

✓ Surface : 2 635 ha

✓ Localisation :

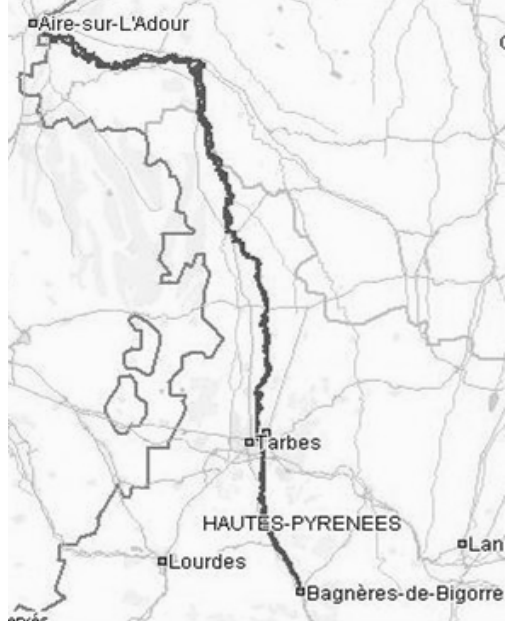
- Lit de l'Adour et une partie de sa vallée fluviale

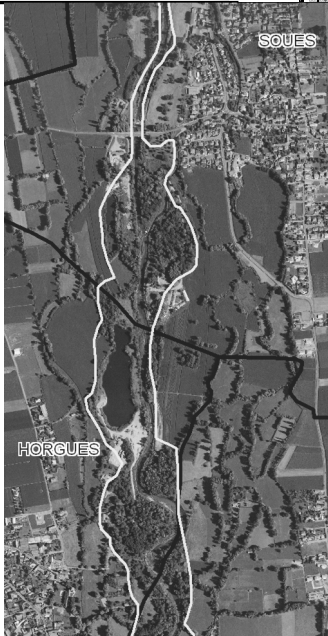
- De Bagnères-de-Bigorre à Barcelonne-du-Gers

✓ Départements et Communes concernées :

- 18 communes du Gers : 1 509 ha.

- 36 communes des Hautes-Pyrénées : 1 126 ha.



1/ NATURA 2000 DANS LA VALLÉE DE L'ADOUR Le site « Vallée de l'Adour »	
<p>✓ Le périmètre :</p> <p>➤ Emprise sur la vallée alluviale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Largeur minimale : Haut de berge. • Largeur maximale : 500m depuis la berge. • Largeur moyenne : 150m depuis la berge. <p>➤ TOTAL milieux naturels : 86%</p> <p>➤ TOTAL milieux « artificialisés » : 14%</p> <ul style="list-style-type: none"> - Terre arable : 4% (105 ha), - Forêt artificielle : 2% (53 ha) - Autres milieux artificialisés : 8% (210ha) 	

1/ NATURA 2000 DANS LA VALLÉE DE L'ADOUR Rappel sur la démarche Natura 2000	
<p>✓ La mise en œuvre au niveau de chaque site :</p> <p>➤ Un dispositif National : l'évaluation des incidences : Pour les opérations relevant de régimes d'autorisation ou d'approbation, situées à l'intérieur du site Natura 2000 ou hors site Natura 2000 s'ils sont susceptibles de l'affecter de façon notable.</p> <p>➤ Un dispositif locale : le Document d'Objectifs (Docob)</p>	
<p>✓ Le Docob :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Définit les orientations de gestion et les mesures de conservation ➤ A partir d'un diagnostic précis (validé par le Comité de pilotage) ➤ Fruit de la concertation locale (Comité de pilotage + groupes de travail) 	
<p>Traduit concrètement le niveau des engagements des acteurs sur le site : sur un périmètre donné, qui fait quoi avec quels moyens?</p>	

1/ NATURA 2000 DANS LA VALLÉE DE L'ADOUR

Rappel sur la démarche Natura 2000

✓ Les acteurs du Docob:

- Un Comité de pilotage (Copil) : arrêté par le Préfet , il est l'organe de concertation pour l'élaboration du Docob
- Un opérateur désigné par le Copil, il anime l'élaboration du Docob
- L'Etat : Un préfet coordinateur relayé par la DDEA qui pilote localement

✓ Organisation sur le site « Vallée de l'Adour »

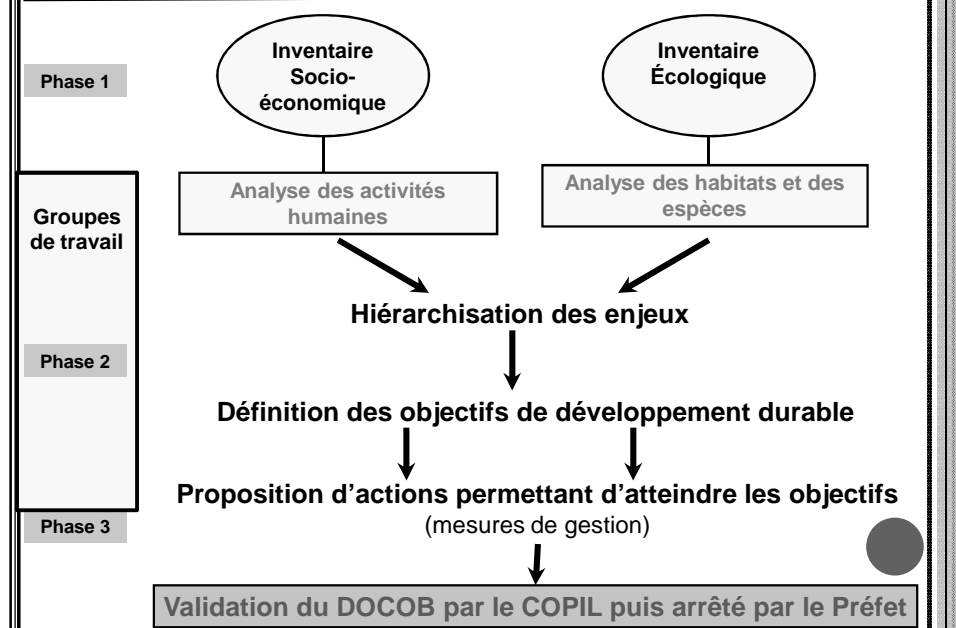
- Installation du Copil le 16 décembre 2008 (224 membres)
 - Election du président du COPIL : M. Guy Darrieux
 - Désignation de l'Opérateur du Site : Institution Adour

↳ Lancement concret en février 2009


- Deuxième COPIL le 28 mai 2009

2/ LE DOCUMENT D'OBJECTIFS (Docob)

Les phases d'élaboration du Docob



2/ LE DOCUMENT D'OBJECTIFS (Docob) Les phases d'élaboration du Docob

- ✓ **1^{ère} phase : analyse de l'existant**
 - = Meilleure connaissance du milieu et prise en compte de tous les aspects lors de la proposition d'actions
 - **Aspects humains :**
 - Réalisation d'entretiens avec les représentant des usagers :
 - Echanges de connaissances entre l'opérateur et les représentants des différents usagers.
 - Prise en compte des enjeux de chaque usage dans le Docob.
 - Finalisation de l'analyse socio-économique en groupe de travail
 - **Aspect écologiques:** Etude naturaliste selon les critères de la DREAL
Appel à un expert naturaliste
-  **Sélection du CREN** (Conservatoire Régional des
Espaces Naturels) **prestataire de l'Institution Adour**

2/ LE DOCUMENT D'OBJECTIFS (Docob) Les phases d'élaboration du Docob

- ✓ **2^{ème} phase : Définition des enjeux et des objectifs du site**
 - **Au travers de groupes de travail Thématiques et /ou géographiques**
 - Faire le point sur l'état des lieux
 - Dégager les enjeux et les objectifs du site
 - Proposer des actions concrètes, acceptables et réalisables
- ✓ **3^{ème} phases : Mesures de gestion (Actions)**
 - **Au travers de groupes de travail Thématiques et /ou géographiques**
 - **Actions d'information et de sensibilisation :**
 - **Mesures contractuelles :**
 - **Définition :** Outils d'adhésion libre et volontaire aux objectifs du site, avec différents niveaux d'engagements possibles
 - **Acteurs concernés :** Tous titulaires de droits portant sur les parcelles incluses dans le site.
 - **Types :** Contrats et Charte Natura 2000

2/ LE DOCUMENT D'OBJECTIFS (Docob) Les outils de mise en œuvre

✓ **Les contrats : adhésion libre et volontaire**

- Définissent la nature et les **modalités des prestations à fournir donnant lieu à une contrepartie financière** par l'Etat.
- Passés entre L'Etat et le propriétaire ou l'exploitant.
- Durée : 5 ans

➤ **Types de contrats :**

- MAEt Natura 2000 : parcelles agricoles (SAU).
- Contrat Forestiers : parcelles de production forestière.
- Contrat Natura 2000 « classique » : parcelles autres qu'agricoles et forestières.

➤ **Exemples de contrats :**

- **MAEt** : gestion extensives des couverts en herbe (adaptation de la période de fauche, limitation fertilisation).
- **Forestière** : recepage ciblé des aulnes permettant de conserver l'ensemble des classes d'âges.
- « **Classique** » : Lutte contre les espèces nuisibles

2/ LE DOCUMENT D'OBJECTIFS (DOCOB) Les outils de mise en œuvre

✓ **La charte Natura 2000**

- Engagement correspondant à des pratiques de **gestion courante et durable**.
- Elle n'est pas un rappel de la réglementation
- Engagement non rémunéré
- Donne droit à certains avantages fiscaux (exonération TNB)

➤ **Exemples d'engagements :**

- Conserver les vieux arbres feuillus sur pied ou à terre
- Maintenir les haies et les arbres isolés

 NATURA 2000





AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

 **INSTITUTION ADOUR**
Hautes-Pyrénées
Gers
Landes
Pyrénées-Atlantiques

...MERCI DE VOTRE ATTENTION

